



**Objet : Nouvelles dispositions anti-Covid.**

Chers parents,

Suite à la conférence de presse d'hier soir et au renforcement des mesures anti-Covid, nous avons pris à Sainte-Marie les dispositions suivantes :

**1. En Éducation Physique et Sportive**

Les activités intérieures sont supprimées et remplacées par des activités en extérieur (notamment par de la marche active). De ce fait, les élèves doivent prévoir un équipement adapté à la météo lors de leurs séances d'EPS.

Les élèves se changeront dans des lieux appropriés et sécurisés où la distanciation physique sera augmentée.

Les associations sportives ne fonctionneront plus jusqu'à nouvel ordre.

**2. Pour la restauration scolaire**

Un cinquième lieu de restauration sera ouvert à partir de lundi pour **les collégiens** par roulement une fois par semaine. Il accueillera un niveau de classe par jour : le lundi les 5°, le mardi les 3°, le jeudi les 6° et le vendredi les 4°. Le menu proposé sera le suivant :

- un potage chaud,
- une faluche composée,
- un fromage,
- un dessert.

Les élèves qui ramènent habituellement leur propre repas ce jour-là mangeront dans ce lieu dédié. Nous les invitons donc à ramener un repas froid ou un repas chaud dans un contenant isotherme avec leurs propres couverts. Il ne sera pas possible de réchauffer de repas dans ce lieu dédié.

Au self, **les lycéens** mangeront à partir de 12h20 pour laisser la place libre aux collégiens qui sont accueillis de 11h00 à 12h20.

Ces mesures libéreront encore de la place dans le self afin que tous les gestes-barrières et les mesures de distanciation soient vraiment renforcés pour les écoliers, les collégiens, les lycéens et les étudiants.

Rassurés de pouvoir continuer à fonctionner en "présentiel", et soucieux d'éviter la propagation du virus, nous vous prions d'agrèer, chers parents, l'assurance de tout notre dévouement.

M. MAITTE  
Directeur de l'École

Mme MASSEMIN  
Directrice du Collège

M. BONNEL  
Directeur du Lycée